



Politique énergétique

Accord sur l'électricité avec l'UE : une étape importante pour la sécurité de l'approvisionnement

14.05.2025

D'un coup d'oeil

- L'accord sur l'électricité est encore meilleur que prévu : il assure à la Suisse une capacité d'importation de 8000 mégawatts.
- Cela correspond à plus de six fois la puissance de la centrale nucléaire de Leibstadt.
- Avec d'autres avantages, l'accord permet notamment de désamorcer la situation critique de l'approvisionnement pendant les mois d'hiver.

Après des années de négociations, l'accord sur l'électricité constitue un nouveau jalon à portée de main pour la sécurité d'approvisionnement. Le texte est nécessaire à la sécurité de notre approvisionnement en électricité et à la stabilité du réseau. Il présente de nombreux avantages et peu d'inconvénients.

L'importation d'électricité, un facteur important pendant les mois d'hiver

Pour la Suisse, les mois d'hiver sont critiques. Le risque de pénurie est réel, car la production des centrales suisses est souvent insuffisante. Durant ces mois, nous avons besoin d'importer de l'étranger. Or, sans accord sur l'électricité, notre capacité d'importation peut se trouver limitée. Nous dépendons alors des réserves nationales, qui sont toutefois limitées et ne sont pas conçues pour une longue durée. Avec l'accord, la capacité d'importation sera massivement augmentée et, surtout, la Suisse bénéficiera d'une plus grande sécurité juridique pour les importations hivernales. Cette garantie de la disponibilité des capacités frontalières contribue fortement à renforcer la sécurité d'approvisionnement. L'accord sur l'électricité est nécessaire pour que le commerce d'électricité dans les deux sens, et en particulier l'importation d'électricité, fonctionne sans problème.

Le beurre et l'argent du beurre pour les consommateurs

Contrairement à nos voisins, le marché de l'électricité n'est pas encore totalement libéralisé chez nous. Cette étape, attendue depuis longtemps, doit enfin être réalisée. Avec l'ouverture du marché de l'électricité, tous les consommateurs en Suisse pourront choisir librement leur fournisseur ou continuer à bénéficier de l'approvisionnement de base et de ses prix réglementés. Il restera également possible de revenir du marché libre à l'approvisionnement de base. Cette ouverture du marché est accompagnée de différentes mesures visant à protéger les consommateurs. Ainsi, l'idée de base du « service public » reste garantie. C'est une bonne nouvelle pour les consommateurs. De plus, l'accord sur l'électricité garantira des prix équitables. Ainsi, les prix deviendront probablement plus abordables, tant pour les ménages que pour les entreprises. Lors de la mise en œuvre sur le territoire national, il est important que les conditions soient équitables pour tous et qu'il ne soit pas possible de passer à court terme de l'approvisionnement de base au marché libre et inversement.

La stabilité du réseau est améliorée

Grâce à l'accord sur l'électricité, la coopération avec nos voisins s'intensifie. Les fluctuations du réseau électrique ou les éventuelles pannes peuvent être compensées plus rapidement en collaboration avec l'UE. Globalement, la stabilité s'en trouvera améliorée, ce qui rendra l'exploitation du réseau plus sûre. Pour compenser les fluctuations, un accord sur l'électricité permet également de recourir à des plateformes européennes pour l'énergie de réglage - et ce, à un prix encore plus avantageux qu'aujourd'hui. Parallèlement, notre pays est étroitement relié techniquement à ses voisins par plus de 40 lignes électriques transfrontalières. Grâce à sa situation géographique au centre de l'Europe, la Suisse peut jouer un rôle central de plaque tournante de l'électricité. L'accord sur l'électricité garantit ce rôle.

Partenariat d'égal à égal

La Suisse est actuellement exclue d'importantes instances européennes. Cela signifie que nous ne pouvons pas participer pleinement à la planification et à l'organisation du marché européen de l'électricité. Avec l'accord sur l'électricité, nous sommes sur un pied d'égalité avec nos voisins, car nous obtenons une participation égale à différentes plateformes de marché, marchés commerciaux et organes importants.



Alexander Keberle

Responsable Politique de la place économique, membre de la direction



Dominique Rochat

Responsable de projets Senior Énergie, environnement, infrastructures et numérisation